

Lettre de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressée à Mme Anne de Danne, lui confiant la présidence de la Commission pour la prévention de l'obésité, le 2 octobre 2009.

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu accepter de présider la commission pour la prévention de l'obésité et je vous en remercie vivement.

Comme l'ensemble des pays industrialisés, la France n'est pas épargnée par le problème de l'obésité. Selon les études, 32% de la population adulte sont en surpoids et entre 13 et 17% sont obèses. Le surpoids et l'obésité surviennent de plus en plus tôt dans la vie : 17% des enfants sont en surpoids et 3.5 % obèses.

Cependant, la France est le premier pays européen à avoir réussi au cours des dix dernières années à stabiliser la prévalence de l'obésité chez l'enfant et à améliorer les conduites nutritionnelles. Cette amélioration s'accompagne cependant d'une augmentation des inégalités entre les catégories sociales.

Il nous revient donc d'innover encore pour répondre à ce problème majeur de santé publique.

Nous sommes face à une question sociétale de prévention, de dépistage, mais aussi de prise en charge des personnes obèses ou risquant de le devenir.

Depuis 2001, avec le premier, puis le second plan national nutrition santé (PNNS), d'importantes actions ont été mises en oeuvre à l'initiative du ministre chargé de la santé, pour prévenir et traiter les problèmes de nutrition et leurs conséquences sur l'espérance et la qualité de vie de la population française, notamment par la publication de référentiels scientifiquement validés. Enfin, l'évolution des modes de vie, des pratiques alimentaires et sportives amènent à réorienter certaines actions ou à en imaginer d'autres.

Le second PNNS qui s'achève en 2010 est actuellement en cours d'évaluation, mais je souhaite que soit entrepris dès maintenant le travail d'analyse et de propositions qui permettra de donner à cette action nécessairement inscrite dans la durée une nouvelle impulsion et une ambition interministérielle renouvelée.

C'est la tâche que j'ai décidé de confier à la commission dont les travaux s'inscriront dans le volet obésité du troisième PNNS.

Vous pourrez faire appel à l'ensemble des administrations et établissements publics de l'Etat, ainsi qu'aux corps de contrôle et d'inspection compétents dans ce domaine.

Vous veillerez à travailler en étroite liaison avec les ministres intéressés, Madame Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé et des sports en premier lieu, ainsi que Monsieur Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale et Monsieur Bruno Le Maire, ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Comme rapporteure générale de la commission, Madame Karine Siboni, administratrice civile, apportera son concours permanent à vos travaux.

Je souhaite que la commission me remette son rapport le 15 décembre 2009, afin que, sur la base de ses propositions, nous puissions poursuivre et renforcer sans délai la politique ambitieuse que justifie cet enjeu majeur de santé publique.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.